

Sommaire EI MC	précision partie concernée (+ page de la version diffusée le 28/11/11)	Structure	Demande	prise en compte	justification
	précision	structure	Demande		explication
CARACTERISTIQUES ET ETAT ECOLOGIQUE					
PARTIE 1 - ETAT PHYSIQUE ET CHIMIQUE					
I. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES					
1. Climatologie marine					
2. Courantologie					
3. Exposition aux vagues					
4. Bathymétrie des fonds marins					
5. Nature des fonds marins					
6. Régime de la température et de la salinité					
7. Turbidité					
II. CARACTÉRISTIQUES CHIMIQUES					
1. Acidification du milieu marin					
2. Répartition spatio-temporelle de l'oxygène					
3. Répartition spatio-temporelle des nutriments					
4. Répartition spatio-temporelle de la chlorophylle					
5. Substances chimiques problématiques	conclusion (p.46)	professionnels de la pêche	La conclusion est identique mot pour mot que pour la SRM GdG, « Ces données mettent en évidence des zones sensibles contaminées... ». Alors que le paragraphe précédent fait état d'une très faible couverture géographique des données acquises, le large étant une partie largement inconnue sur ces aspects. Il serait sans doute pertinent d'intégrer ces connaissances largement incomplètes lorsque l'on s'éloigne de la côte.	PC	modification effectuée dans la conclusion en encadré
PARTIE 2 - ETAT BIOLOGIQUE					
I. DESCRIPTION DES DIFFÉRENTES BIOTOPES					
1. Distribution des biotopes principaux des fonds marins	1. (p.54)	professionnels de la pêche	Le paragraphe à la page 53 présente une absence de données au large d'Ouessant. Le paragraphe de conclusion précise que « des travaux complémentaires restent à mettre en oeuvre...notamment dans le secteur côtier », quid du large pour lequel il existe très peu de données ?	PC	modification effectuée dans la conclusion en encadré
2. Distribution des biotopes principaux de la colonne d'eau					
II. CARACTÉRISTIQUES BIOLOGIQUES ET BIOCÉNOSES					
1. Communautés du phytoplancton					
2. Communautés du zooplancton					
3. Biocénoses du médolittoral	3.3.2 (p.74)	professionnels de la pêche	Il est précisé dans le premier paragraphe que « La biodiversité et le fonctionnement de ce habitat sont menacés », dans le paragraphe suivant il est inscrit que « On notera que l'île d'Ouessant présente des parois particulièrement riches dans les zones médolittorales inférieures... ». Au niveau de la SRM MC, l'habitat n'apparaît pas comme menacé, est-ce pertinent de laisser ce qualificatif dans la description de l'habitat ?	PC	phrase supprimée en 3.2.2.1. "Description de l'habitat"
	3.4 (p.79)	professionnels de la pêche	Quel intérêt de citer les herbiers à zostère situés dans le médolittoral, s'il n'y en a pas dans la SRM Mers Celtiques ? Idem pour les récifs d'Hermelles	NPC	les documents "évaluation initiale" doivent pouvoir être consultés de manière indépendante les uns des autres.
4. Biocénoses de l'infra-littoral					

5. Biocénoses du circalittoral	5.2.4 (p.91)	professionnels de la pêche	« Les espèces caractéristiques Dendrophyllia cornigea et Antipathes subpinnata sont particulièrement sensibles aux pressions exercées sur le fond, notamment par les engins de pêche » Ce chapitre concerne l'état écologique des biocénoses des fonds durs du circalittoral dont les coraux sur roches. Il est indispensable de rendre cohérents les trois volets du projet d'analyse, et ne pas présager de l'analyse « Pression et impacts ». Cette phrase doit être supprimée et réintégrée au volet 2.	PC	précision apportée en 5.2.4. "Coraux sur roches et blocs du circalittoral du large"
6. Biocénoses du bathyal et de l'abyssal	6.1.3 (p.96)	professionnels de la pêche	« L'absence de données ne permet pas d'évaluation des tendances de l'état écologique ou de détection de tendance. Des destructions pouvant notamment résulter du passage d'engins de pêche sont observées dans ce secteur. » Cette phrase relève du volet pression et impacts, surtout lorsque celle-ci est précédé d'un phrase présentant une absence de données pour tirer des conclusions. Il est important de dissocier ce qui relève d'observations opportunistes de ce qui relèvent de tendances de fond.	PC	phrase supprimée en 6.1.3. "Etat écologique et tendances"
	6.2.3 (p.97-98)	professionnels de la pêche	« Des destructions, pouvant notamment résulter de l'action d'engin de pêche sont visibles au coeur du récif... » Cette phrase relève du volet pression et impacts. Il est important de dissocier ce qui relève d'observations ponctuelles sur des zones bien définies de ce qui relèvent de tendances de fond	PC	précision apportée (ajout de "dans les secteurs étudiés") en 6.2.3. "Etat écologique et tendances"
7. Peuplements démersaux					
8. Populations ichtyologiques pélagiques					
9. Mammifères marins	remarques générales sur le chapitre "mammifères marins"	professionnels de la pêche	<i>ce commentaire est ici résumé - cité dans son intégralité en annexe:</i> 1- réintégrer dans le document les parties issues de la contribution thématique Mammifères Marins/SRM CDG (source de données). 2- ajout d'une mention du nombre d'échouages comme indicateur d'abondance 3- nouvelle contribution scientifique " inventaire biologique et analyse écologique Natura 2000 en mer"-->nouvelle formulation: "Les calculs d'abondance à partir des données d'échouages montrent des fortes variations interannuelles. Malgré ces variations estimées, les abondances en mer de dauphin commun dans le sud du Golfe de Gascogne sont en augmentation significative." 4- retirer « Seul le dauphin commun (...) proche de l'extinction au bout de 100 ans ». Le questionnement de l'impact des captures accidentelles doit en effet être traité dans le document impact et pression ce qui est fait et dont les conclusions sont énoncées dans la partie 2.2.3.4 (p.253 du volet PI). Aucune pêcherie à l'échelle de chacun des stocks ne dépasse le seuil reconnu internationalement de 1.7% de captures. Il est donc indiqué que la somme des pressions sur chacun des stocks, en l'état des connaissances ne dépasse pas non plus ce seuil. De plus ce paragraphe a été ajouté à la contribution thématique hors dans cette contribution (comme dans le chapitre 9.2) il est indiqué « entre 1996 et 2006, aucune tendance significative de changement d'abondance n'a été observée ». IL EST IMPERATIF QUE L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS QUI CONSTITUERONT L'EVALUATION INITIALE SOIT COHERENT ET PORTE DES CONSTATS AVERES.	PCp	1 et 2: le document a été complété. 2: le nombre d'échouage ne peut être un véritable indicateur de l'abondance que SOUS CERTAINES HYPOTHESES (pressions anthropiques constantes selon l'âge et l'année). 3: document mentionné non reçu. Les échouages ne sont pas directement corrélés à l'abondance (Cf 2). Actuellement aucun indice ne permet d'affirmer que l'abondance des dauphins communs est en augmentation dans le sud du GdG, ni d'une manière générale dans le GdG. 4: ces résultats ne sont pas en opposition à ceux mentionnés dans la partie PI malgré les apparences: ils ne se basent pas sur la même hypothèse de départ (2 stocks: résultats plus pessimistes, 1 stock: résultats plus optimistes). Le paragraphe a été reformulé avec une présentation des résultats pour les 2 hypothèses. Enfin, pour ce qui est de la phrase "entre 1996 et 2006, aucune tendance significative de changement d'abondance n'a été observée", il semblerait qu'il y ait eu des confusions entre les espèces considérées et les données concernées. La synthèse a donc été modifiée également en ce sens (cf. onglet "annexes MC").
10. Reptiles marins					
11. Oiseaux marins					
12. Espèces introduites					
PRESSIONS ET IMPACTS					
PARTIE 1. PRESSIONS PHYSIQUES ET IMPACTS ASSOCIES					
I. PERTE ET DOMMAGES PHYSIQUES					
1. Etouffement et colmatage					
	remarque générale sur ce chapitre "Abrasion"	professionnels de la pêche	Avant d'entrer dans les détails de ce chapitre « Abrasion », nous tenions à souligner que nous regrettons la différence de traitement entre les activités. En effet, dans le projet d'analyse du PAMM golfe de Gascogne les activités d'extraction, par exemple, sont extrêmement bien contextualisées ce qui n'est absolument pas le cas de la pêche professionnelle ni dans cette partie ni dans le chapitre sur les extractions sélectives d'espèces. Nous proposons donc l'intégration du paragraphe suivant : "Les activités de pêche sont historiques dans la sous-région marine mers Celtiques. Cet espace est fréquenté par de nombreuses flottilles débarquant dans les ports littoraux des produits variés et à forte valeur ajoutée. La pêche, activité nourricière, fait ainsi vivre plusieurs milliers d'entreprises tout le long de la façade atlantique et présente un maillage territorial développé. Activité économique présente tout au long de l'année, la pêche professionnelle a su développer au fil du temps des techniques variées pour capturer les poissons, mollusques et autres céphalopodes de nos côtes ; développant tout un tissu économique portuaire (construction et réparation navale, filière de la transformation, etc.). Depuis plusieurs années, la pêche professionnelle s'est organisée pour encadrer les activités et les travaux menés avec l'Ifremer et l'administration favorisent le développement d'activités de pêche durable. Les différentes techniques de pêche sont ainsi mises en oeuvre selon des règles établies ; encadrant notamment les caractéristiques des engins, les zones et les périodes fréquentées par les navires ou encore les quantités capturées.	PC	ajout du paragraphe effectué (1er paragraphe) et modification du texte effectuée (2ème paragraphe) en 2.1.1. "Pêche"

2. Abrasion	2.1.1 (p.14)	professionnels de la pêche	<p>A ajouter (ce qui est en gras):</p> <p>Les principales difficultés de la méthode d'estimation du temps de pêche est qu'il n'est pas possible, sur la base du seuil de vitesse, de discriminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les cas où des courants contraires forts ralentissent un navire en route ; - les entrées et sorties du port ; - Les cas où les navires se mettent à la cape. <p>Par ailleurs, selon le métier pratique, la vitesse en opération de pêche peut varier et dépasser les 4.5 noeuds.</p>	PCp	déjà pris en compte dans la mise à jour de la contribution thématique (limites techniques citées: "...caractéristiques techniques des engins.")
	à retenir (p.18)	professionnels de la pêche	<p>Dans le paragraphe « A retenir » :</p> <p>De la même façon qu'il manque des données sur la cartographie des habitats pour estimer les impacts de l'abrasion, il manque des données sur la répartition, l'intensité et les techniques de pêche dans la sous région marine (paragraphe 2.1.1). Le manque de connaissance sur les pratiques de pêche doit aussi apparaître dans ce paragraphe.</p> <p>D'autre part, comme indiqué dans le projet d'analyse golfe de Gascogne, la mesure de l'effort de pêche n'a pas été développée pour évaluer l'impact de la pêche et plus particulièrement de certains engins sur les fonds marins. Même si l'effort de pêche peut apporter une information, il ne semble pas que ce soit un indice suffisant. Le développement d'indicateurs pertinents et partagés semble donc un préalable à l'évaluation des impacts des activités de pêche sur les habitats.</p>	PCU	pourra être pris en compte dans le cadre de la prochaine intégration, lors de la mise à jour de l'évaluation initiale
3. Extraction sélective de matériaux					
4. Modification de la nature du fond et de la turbidité	4.1.1.2 (p.21)	professionnels de la pêche	<p>« Les résultats concluent à une contribution de la remise en suspension par le chalutage d'un ordre de grandeur comparable à celui de la remise en suspension par les tempêtes, tandis que les apports par les fleuves seraient négligeables » (Bourrin et all. 2006)</p> <p>Question : Pourriez-vous nous transmettre l'intitulé précis de l'étude ou directement l'étude ?</p> <p>Remarque : Ces résultats s'appliquent à la grande vase de la sous-région marine GdG (qui ne s'étend pas dans la SRM mers Celtiques) avec ses caractéristiques sédimentologiques qui lui sont propres. Nous souhaiterions que ce paragraphe soit retiré puisque la sous-région marine Mers Celtiques est soumise à des conditions météorologiques extrêmes et des courants de marées intenses qui expliquent que la couverture sédimentaire est essentiellement rocheuse, graveleuse et sableuse (cf. 8.Turbidité dans la partie de l'état écologique). Cette comparaison entre l'effet du chalutage et celui des tempêtes n'est pas adaptée à la sous-région MC.</p>	PC	- phrase supprimée en 4.1.1.2. "Pressions sur la nature du fond et la remise en suspension" La référence de l'étude est :Bourillet Jean-François, Jean-Marie Jouanneau, Claire Macher, Pierre Le Hir and Filipa Naughton, "La Grande Vasière" mid-shelf mud belt : Holocene sedimentary structure, natural and anthropogenic impactsX International Symposium on Oceanography of the Bay of Biscay, April 19-21 2006.Vigo, Galicia, Spain
5.Impacts biologiques et écologiques cumulatifs des pertes et dommages physiques	5.1.2 (p.23)	professionnels de la pêche	Remarque : En introduction du paragraphe il est fait référence au plateau continental, or les plaines envasées sont confinées sur la pente continentale, à l'extrême ouest de la région (cf. EE, nature des fonds p23). Les fonds propices au développement des pennatules sont donc spatialement limités dans la sous-région marine MC.	PC	précision apportée en 5.1.2. "Turbidité"
	5.1.5 (p.25)	professionnels de la pêche	<p>- Le tableau 2 contredit le tableau 1 (p23) et les parties précédentes. Dans ce tableau 2 appliqué à la SRM MC, il est fait état de pressions sur les récifs à Lophelia, et les Monticules de carbonate par étouffement et colmatage. Alors que dans la partie « Etouffement et colmatage » (p12), il est conclut que « il apparaît légitime de considérer la sous-région marine comme exempte des pressions étouffement et colmatage ». Que faut-il retenir ?</p> <p>- Par ailleurs le paragraphe 5.2.1 fait une démonstration rapide de l'ensemble des effets du chalutage : abrasion sur substrat dur qui entraine une destruction de l'habitat, remise en suspension sur fond meubles qui nuisent aux espèces se nourrissant par filtration et perturbent les mammifères marins, et enfin raréfaction des espèces de poissons profonds. Pour chacune de ces pressions, les parties précédentes ont montré l'absence de données permettant d'établir et/ou de quantifier les effets du chalutage. Par ailleurs le tableau 1, récapitulant les pressions issues de la pêche aux arts traïnants ne fait pas état des modifications de la turbidité. Nous souhaiterions que la phrase suivante soit retirée : « Cette turbidité peut perturber la transmissions des ondes sonores des mammifères marins, nombreux dans ces parages ».</p> <p>- Enfin comment peut-on conclure que le chalutage d'espèces de poissons profonds (sans distinction de ces espèces) entraine leur raréfaction, quand dans la même phrase est présentée une absence de données suffisantes pour établir le stock et le niveau de capture.</p> <p>Ainsi nous souhaiterions que la phrase suivante soit retirée : « En l'absence de données suffisantes pour en établir le stock et le niveau de capture, le chalutage d'espèces de poissons profonds entraîne leur raréfaction ».</p> <p>Nous insistons donc sur l'importance de nettoyer l'ensemble du projet d'analyse de tout jugement de valeur afin que le document soit complètement objectif et basé sur l'état des connaissances et donc les contributions thématiques.</p>	PC	phrases supprimées et tableau modifié en 5.1.5. "Exemple d'impacts cumulés dans la sous-région marine mers Celtiques"
II. AUTRES PRESSIONS PHYSIQUES					
1. Perturbations sonores sous-marines d'origine anthropique					
2. Déchets marins					
3. Dérangement de la faune					
III. INTERFÉRENCES AVEC LES PROCESSUS HYDROLOGIQUES					
1. Modification du régime de salinité					
2. Modification de la courantomologie					
PARTIE 2 - PRESSIONS CHIMIQUES ET IMPACTS ASSOCIÉS					
IV. SUBSTANCES CHIMIQUES					
1. Analyse des sources directes et chroniques en substances dangereuses vers le milieu aquatique					

2. Retombées atmosphériques en substances dangereuses					
3. Pollutions accidentelles et rejets illicites					
4. Apports en substances dangereuses par le dragage et le clapage					
5. Impacts des substances dangereuses sur l'écosystème					
V. RADIONUCLÉIDES					
VI. ENRICHISSEMENT PAR DES NUTRIMENTS ET DE LA MATIÈRE ORGANIQUE					
1. Analyse des sources directes et chroniques en nutriments et en matière organique vers le milieu aquatique					
2. Retombées atmosphériques en nutriments					
3. Impact global des apports en nutriments et en matière organique : eutrophisation					
PARTIE 3 - PRESSIONS BIOLOGIQUES ET IMPACTS ASSOCIÉS					
VII. ORGANISMES PATHOGÈNES MICROBIENS					
1. Qualité des eaux de baignade					
2. Contamination des coquillages par des bactéries et des virus pathogènes pour l'homme					
VIII. ESPÈCES NON INDIGÈNES					
1. Espèces non indigènes : vecteurs d'introduction et impacts					
IX. EXTRACTION SÉLECTIVE D'ESPÈCES					

1. Captures, rejets et état des ressources exploitées	remarque générale sur cette partie "captures, rejets et état des ressources exploitées"	professionnels de la pêche	<p>Cette partie de l'évaluation initiale doit présenter une analyse de l'état des ressources exploitées et les pressions et impacts subies par ces ressources, par la pêche.</p> <p>La présentation des informations ne donne pas de vision générale de l'état des stocks et ne permet donc pas de renseigner sur l'EVALUATION INITIALE/ Hors c'est l'objectif même de cette partie.</p> <p>Traitée de cette manière, cette partie ne fait que des constats sans lien les uns des autres</p> <p>Pour permettre la mise en perspective il est nécessaire que chaque stocks exploités présentés en partie 1.2.2 ("Etat des principaux stocks exploités") soit présentés avec les pressions et impacts associés soit les captures et les rejets.</p> <p>L'ensemble du rapport OBSMER dont il est fait question permet de faire ce travail.</p> <p>Pour chaque stock nous souhaitons que soit présenté l'état de la ressource exploitée, les captures et les rejets réalisés et les métiers l'exploitant. Cette structuration de la partie permettra que soit traité tous les stocks de la même façon. En effet la partie rejets ne donne qu'une sélection des informations contenues dans le rapport OBSMER. Hors il est INDISPENSABLE que l'évaluation initiale présente la totalité des informations disponibles. L'intégration de l'ensemble des informations permettra, en outre, de préciser l'effort d'échantillonnage et les données récoltées.</p> <p>Plan proposé :</p> <p>1 ETAT des ressources exploitées</p> <p>1.1 présentation de l'activité, Les principaux stocks exploités et définitions associées</p> <p>1.1.1 Présentation : mettre la partie 1.1.actuelle</p> <p>1.1.2 Les principaux stocks : mettre la partie 1.2.1 + la définition des rejets (introduction de la partie 1.1.2</p> <p>1.2 Etat des principaux stocks</p> <p>1.2.1 :Morue</p> <p>Mettre le tableau</p> <p>Etat des lieux des captures (débarquement)</p> <p>Etat des lieux des rejets</p> <p>Conclusion pour ce stock</p> <p>1.2.2 merlan</p> <p>.... Etc</p> <p>SYNTHESE et CONCLUSION GENERALE</p> <p>Reprendre la partie synthèse et la conclusion</p> <p>2 Captures et rejets pour des espèces dont l'état de la ressource n'est pas évalué</p> <p>Problématique des stocks non évalués, captures et rejets associés</p> <p>Conclusion générale</p>	NPC	remarque sur la construction du document qui ne peut pas être modifiée compte tenu de l'harmonisation nationale (volume et format imposés).
2. Captures accidentelles	remarque générale sur cette partie "captures accidentelles"	professionnels de la pêche	<p>Il faut revoir les chiffres de cette partie. En effet selon les phrases il est donné les captures pour l'année 2009 ou pour la moyenne sur 4 années mais on ne sait pas lesquelles. nous ne connaissons pas le taux global toutes pêcheries confondues hors c'est cette information qui est avant tout intéressante puis d'indiquer les taux par pêcherie soit 1 sur 55 au thon en moyenne et ??? au bar).</p> <p>Il serait souhaitable que seuls les chiffres de moyenne sur les 4 ans soient donnés dans ce document car les captures accidentelles étant peu fréquentes les chiffres d'une année ont peu de valeur. Ce qui est indiqué dans la partie 2.2.3.1 "l'estimation annuelle varie ce qui nécessite plusieurs années pour estimer une année moyenne ».</p> <p>En conclusion il est important de reprendre cette partie et de donner les chiffres moyens de captures accidentelles pour le chalut pélagique quel que soit la pêcherie pratiquée puis d'indiquer dans quel contexte se produisent ces captures accidentelles.</p>	NPC	Les paragraphes cités ne correspondent pas à l'évaluation initiale de la sous-région marine mers Celtiques
	2.2.2 (p.101)	professionnels de la pêche	<p>Il nous semble qu'il y a une confusion entre la pêche au bar et celle au thon. Dans le paragraphe suivant : Dauphins communs/ chalut filet le taux de 2009 dans la pêcherie au bar est comparé avec la moyenne sur 4 an de la pêcherie au thon. Il est nécessaire de corriger cette erreur _modifié bar par thon .</p>	NPC	Les paragraphes cités ne correspondent pas à l'évaluation initiale de la sous-région marine mers Celtiques
PARTIE 4 - ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE					
X. SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS ET SOURCES DE PRESSIONS					
XI. IMPACTS PAR COMPOSANTE DE L'ÉCOSYSTÈME					
ANALYSE ECONOMIQUE ET SOCIALE DE L'UTILISATION DE NOS EAUX MARINES ET DU COUT LIE A LA DEGRADATION DU MILIEU MARIN					
	remarque générale sur l'ensemble de l'AES	professionnels de la pêche	<p>D'une façon générale, il n'y a pas de chiffres d'affaires de navires ou d'analyse économique « accrochée » à cette zone qui (d'après le tableau 6) contribue pour plus de 50 % au CA des navires de plus de 24 mètres, et entre 10 à 50 % (ce qui mérite d'être détaillé) pour les 18 à 24 mètres. Les navires hauturiers contribuent pourtant à plus de 70 % à la valeur totale débarquée dans le département du Finistère qui produit un quart de la pêche fraîche française.</p>	PCU	pourra être pris en compte dans le cadre de la prochaine intération, lors de la mise à jour de l'évaluation initiale
PARTIE 1 - AES DE L'UTILISATION DES EAUX MARINES					
1.1 Transport maritime et ports					
1.2 Câbles sous-marins					
1.3 Activités parapétrolières et paragazières off-shore					
	remarque générale sur ce chapitre "Pêche professionnelle"	professionnels de la pêche	<p>La page 3 du chapitre analyse économique et sociale indique que cette AES sert à « préparer les éléments d'aide à la décision pour la définition des OE et pour la définition des programmes de mesures...et doit permettre de mettre en évidence les enjeux économiques et sociaux ». L'analyse faite dans ce document, ne fait aucune référence à l'effet redistributif de la pêche sur le littoral (emploi à terre, aménagement du territoire, maintien des populations littorales tout au long de l'année). A titre d'exemple, en Cornouaille, qui représente plus du quart des débarquements de la pêche française on évalue qu'à un emploi embarqué correspondent 4,3 emplois à terre.</p>	PCU	les choix de méthode sont expliqués en introduction de la partie AES. Ils pourront évoluer en fonction de l'acquisition de connaissances complémentaires.

1.4 Pêche professionnelle	tableau 5 (p.27)	professionnels de la pêche	Tableau 5 : le nombre de marin en ETP pour la zone Atlantique est évalué à 4 492. Des données AGLIA (2009) indiquent pourtant que les entreprises de pêche de la façade Atlantique ont employés près de 7 200 marins en 2009 soit environ 5 700 emplois de temps plein. Dès lors il est raisonnable de penser que les chiffres en ETP pour les deux autres façades sont sous-estimés.	NPC	Les paragraphes cités ne correspondent pas à l'évaluation initiale de la sous-région marine mers Celtiques
	4.1 (p.27)	professionnels de la pêche	Phrase avant tableau 6 : « On estime à 122 millions d'euros la partie du chiffre d'affaires des navires des façades Mer du Nord Manche qui provient d'une activité de pêche en mers celtiques soit 15 % du chiffre d'affaires total des flottes de Manche-mer du Nord et Atlantique et 13 % du chiffre d'affaires national. » Plus loin P 28 (sous tableau 7) : « L'activité des navires de pêche en mers celtiques est principalement le fait de chalutiers et fileyeurs de plus de 24 mètres, immatriculés sur la façade Atlantique. » Il serait donc extrêmement intéressant d'estimer également la part du CA des navires de la façade Atlantique devant être additionnée avec celle des navires de Manche Mer du Nord.	PCU	pourra être pris en compte dans le cadre de la prochaine itération, lors de la mise à jour de l'évaluation initiale
	4.1 (p.30)	professionnels de la pêche	« Les espèces pêchées par les navires français en mers celtiques, évaluées à partir de la composition par espèce du chiffre d'affaires des flottilles provenant de cette zone de pêche, sont principalement les baudroies, la langoustine et le merlu. Dans la partie des eaux territoriales française, l'importance des baudroies est réaffirmée mais on note également l'importance du Saint-pierre. » Peut-on afficher des chiffres ? à l'instar de ce qui est fait pour le Golfe de Gascogne AES – 9.2.1.5 p.67.	PCU	pourra être pris en compte dans le cadre de la prochaine itération, lors de la mise à jour de l'évaluation initiale
	4.2.3 (p.32-33)	professionnels de la pêche	Ce chapitre fait référence à la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche de juillet 2012 mais reprend l'organisation professionnelle des pêches et les missions des structures telles que décrites dans le décret de 1995. Ce chapitre fait mention des comités locaux qui ont disparus.	PC	modification effectuée en 4.2.3. "Au niveau régional et local"
1.5 Intervention publique en mer					
1.6 Défense					
1.7 Protection de l'environnement					
PARTIE 2 - AES DU COUT DE LA DEGRADATION DU MILIEU					
"coûts liés..."					
2.1 Aux déchets marins					
2.2 Aux marées noires et aux rejets illicites d'hydrocarbures					
2.3 À l'eutrophisation					
2.4 Aux impacts des espèces non indigènes invasives					
...à la dégradation des ressources biologiques exploitées:					
2.5 Cas des ressources halieutiques					
2.6 À la perte de biodiversité et d'intégrité des fonds marins					
2.7 À l'introduction d'énergie dans le milieu et à des modifications du régime hydrologique					
Annexe 1	annexe 1 (p.106)	professionnels de la pêche	Note de bas de page 42 : « Une analyse comparative des caractéristiques moyennes des navires par flottille*façade a montré qu'il était délicat d'extrapoler le chiffre d'affaires d'une flottille au sein d'une façade à partir du chiffre d'affaires moyen de la flottille*supra région et du nombre de navires de la flottille*façade. Pour le calcul d'un chiffre d'affaires standardisé, la longueur du navire (en mètres) est apparue comme l'indicateur de capacité le plus « fiable » parce que le plus facilement mesurable parmi les indicateurs candidats (puissance motrice et jauge notamment). » Est-ce vraiment l'indicateur plus pertinent ?	NPC	Cet indicateur est le plus adapté en termes de pertinence x simplicité/fiabilité.
Annexe 1	annexe 1 (p.106)	professionnels de la pêche	La note de bas de page suivante : 44 L'application du taux de valeur ajoutée de la flottille*supra région au niveau de la façade repose sur l'hypothèse très forte d'homogénéité des activités (en termes de % de temps dédié à chaque engin et de zones de pêche fréquentées) des flottilles entre les façades. Cette hypothèse n'a pu être validée faute de temps. Il est impératif qu'elle soit vérifiée. Quasiment toute l'analyse économique repose sur cette hypothèse qui ne paraît pourtant pas aller de soi.	NPC	La disponibilité des données a conduit à travailler à cette échelle, supra-régionale. Valider l'hypothèse d'homogénéité aurait nécessité la mise à disposition et le traitement de toutes les données d'effort de pêche par flottille et façade, ce qui n'a pas été possible vu le temps imparti pour la réalisation du travail.